

LA REVUE LEGALE.

PROSPECTUS.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une REVUE destinée à promouvoir l'étude de la jurisprudence dans ce pays, et à être d'un secours pratique aux professions légales.

Le cadre des matières embrassera la publication des ouvrages composés sur notre droit canadien ; des dissertations sur toutes matières ayant rapport à l'administration de la justice, et les arrêts rendus par nos tribunaux ; un recueil comparé des décisions rendues dans toute la Province sur des points de droit et de pratique ayant une certaine importance ; un rapport succinct des décisions d'un grand intérêt rendues en France, en Angleterre et aux Etats-Unis et publiées dans les Revues les plus autorisées de ces pays, et enfin un Index Alphabétique de toutes les décisions rendues depuis 1864 par nos Cours, devant faire suite aux Digestes de Messieurs Robertson et Ramsay.

Nous ouvrirons les colonnes de la Revue à tous les amis de la science du Droit, et nous accepterons avec reconnaissance le travail et les essais de tous ceux qui voudront bien favoriser de leur contingent une œuvre qui a droit à l'encouragement des jurisconsultes.

Nous insérerons les critiques qu'on nous enverra sur des arrêts rendus par nos tribunaux pourvu que ces critiques soient faites